

Les liens militaires entre la France et la Suisse : plus particulièrement sur la partie de la frontière franco-helvétique jouxtant la Franche-Comté

Autor(en): **Dutriez, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **132 (1987)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les liens militaires entre la France et la Suisse

*(Plus particulièrement sur la partie de la frontière franco-helvétique
juxtant la Franche-Comté)*

par le colonel Robert Dutriez

I. Les régiments suisses au service de la France

Origine

Bataille de Sankt Jakob, en 1444, où les Suisses, très inférieurs en nombre, se firent tuer presque jusqu'au dernier en combattant contre les Français. Le chef de ces derniers – le futur Louis XI –, rempli d'admiration, s'empessa de conclure une convention par laquelle les cantons helvétiques fournissaient à l'armée française un nombre d'hommes déterminé.

Pacte rompu en 1515, les Suisses tournèrent alors leurs armes contre François I^{er} qui les battit à Marignan. Mais rapidement, une nouvelle convention rétablit cette coopération militaire.

Le chiffre de ces mercenaires, en quelque sorte «loués» à la France, varia beaucoup (de 4000 à 32 000). En 1792, lors du licenciement, il y avait 14 000 hommes formant 11 régiments suisses (qui, en 1791, avaient dû renoncer à leurs noms pour prendre des numéros d'ordre).

En 1798, le Directeur renoua avec cette tradition en admettant à son service 6 demi-brigades helvétiques. En 1803, le Premier Consul conclut avec la Suisse une convention du

même genre portant sur 16 000 hommes organisés en 4 régiments.

La restauration continua à utiliser les mercenaires suisses, qui furent définitivement licenciés en 1830 (il en restait alors 12 000).

Conclusion

Pendant près de 400 ans, ces troupes avaient fait preuve, au service de la France, d'autant de fidélité et de dévouement que de solidité et de courage.

Un témoignage célèbre

A un ministre qui, se plaignant du prix d'entretien de ces troupes, avait dit: «Avec tout l'or qu'ont reçu vos Suisses on pourrait paver la route qui va de Paris à Bâle!», un colonel suisse a rétorqué: «Peut-être! Mais avec tout le sang qu'ils ont versé pour la France, on pourrait remplir un canal allant de Bâle à Paris!».

Lien particulier avec la Franche-Comté

– Au siège de Besançon, en 1674, on relève la présence de 3500 Suisses dans l'armée française (mais aussi de 800 Suisses dans le camp adverse!).

– A la défense de Besançon, en 1814, participent 200 Suisses (tandis que chez les assiégeants combattent

des canonniers helvétiques servant les 50 pièces que les Autrichiens ont réquisitionnées, en Suisse, lors de leur passage sur ce territoire!).

– En juillet 1830, le fort Griffon, à Besançon, hébergeait des Suisses au service de la France (6 officiers et 150 recrues destinées à la Garde royale).

II. Durant la révolution et l'Empire

Les Suisses qui servirent alors la France appartenaient à deux catégories très différentes:

– Ceux qui étaient originaires de portions du territoire helvétique annexées par la France. Il s'agissait, en fait, de citoyens français.

– Ceux qui dépendaient des parties de la Suisse restées hors du territoire français. Leur service militaire dans les armées révolutionnaires ou impériales était régi par des règles particulières (voir chapitre I).

– Le total de ces soldats au service de la France doit être assez élevé puisque 33 d'entre eux devinrent généraux, les plus célèbres étant:

- Général Reynier, natif de Lausanne. Son nom est inscrit à l'Arc de Triomphe.
- Général Jomini, natif de Payerne. Il est surtout très connu par ses ouvrages sur l'art militaire.
- Général La Harpe, natif de Rolle. Mort au combat à Codogno (Italie), en 1796. Son nom est inscrit à l'Arc de Triomphe

Lien particulier avec la Franche-Comté

L'un de ces militaires suisses, combattant dans les rangs français, a terminé sa carrière en Franche-Comté puis son existence à Besançon même. Il s'agit de Théophile Voirol qui, né en 1781 à Tavannes, fut commandant de la 6^e division militaire – poste de commandement: Besançon – de 1840 à 1848. Retraité dans la capitale comtoise, il y mourut en 1853. Sa tombe, toujours visible au cimetière bisontin de Champ-Bruley, présente une caractéristique devenue particulièrement émouvante depuis 25 ans. En effet, elle est la reproduction d'un monument cher au cœur des Algérois et qui, «démonté» par l'armée française en 1962, avait été édifié sur les hauteurs d'Alger par Voirol (d'où le nom de colonne Voirol).

III. Un épisode inattendu: la participation des troupes suisses à l'invasion de la France, en 1815

Dès le début des Cent-Jours, la Confédération helvétique se joignit aux coalisés et, aux côtés des Autrichiens, fit entrer un contingent de troupes sur le territoire français. Fin juin 1815, les soldats suisses participèrent à l'investissement du château de Joux qui, le 9 juillet, se rendit (au roi Louis XVIII et non à l'ennemi).

S'ensuivit une occupation – très partielle à vrai dire – du territoire comtois par nos voisins. 25 000 hommes, pro-

gressivement ramenés à 5000, tinrent donc garnison à Pontarlier, Saint-Hippolyte et Gex. L'évacuation eut lieu en septembre. A noter que les traités de 1815 faillirent enlever le château de Joux à la France, les plénipotentiaires suisses ayant proposé que les frontières de leur pays «suivent le Doubs jusqu'au fort de Joux».

IV. Signification de la fortification permanente en Franche-Comté, face à la Suisse

Le touriste parcourant la partie de la Franche-Comté qui jouxte la Suisse s'étonne parfois de découvrir d'imposants ouvrages de fortification orientés vers le territoire helvétique. Alors fusent les questions suivantes: pourquoi? quand? à quoi cela a-t-il pu servir?

Face à de telles interrogations, les réponses découlent de l'opinion que le haut commandement français a eu, pendant presque tout le XIX^e siècle, de la réelle valeur de la neutralité suisse (proclamée au Congrès de Vienne, en 1815). Il ne faut pas oublier que notre état-major fut alors obsédé par le souvenir des invasions de 1814 et 1815, au cours desquelles les Autrichiens avaient pénétré très facilement en Franche-Comté par la Suisse. Cette méfiance fut encore renforcée, de 1871 à 1890, par l'attitude hostile de l'Italie, qui pouvait faire envisager une action commune italo-germanique dirigée

contre le centre de la France via la Suisse. Et puis, il faut bien le dire, les militaires français ne croyaient guère à la capacité de résistance des milices helvétiques.

Le résultat fut l'édification de:

- 1843 à 1851 – Fort du Lomont inférieur
- 1843 à 1861 – Fort des Rousses
- 1875 à 1880 – Fort du Lomont, plus 4 batteries annexes
- 1879 à 1883 – Forts du Lomont supérieur et de Saint-Antoine
- 1880 à 1883 – Fort du Risoux

A ajouter que, durant les campagnes de travaux, le château de Joux fut plusieurs fois amélioré (le capitaine Joffre y travailla de 1878 à 1881).

V. Les événements survenus lors de la guerre de 1870-1871

Ces faits dramatiques sont bien connus: le 1^{er} février 1871, «l'armée de l'Est» acheva sa retraite par son passage en territoire neutre, à l'est de Pontarlier. Furent ainsi sauvés de la capture: 87 467 hommes, 11 800 chevaux, 285 canons, 1158 voitures.

Militaires et civils suisses firent preuve d'un dévouement admirable pour soulager la grande misère de ces soldats français très éprouvés par les mauvaises conditions atmosphériques (1700 morts en Suisse pour cause de maladie). Cet épisode dit «des Bourbakis» a laissé un souvenir durable dans la région du Val-de-Travers.

VI. En pleine guerre 1914-1918, l'Allemagne va-t-elle passer par la Suisse ?

Au début de 1917, certains indices firent craindre une offensive allemande qui pourrait utiliser le territoire helvétique pour contourner, par le sud, le solide front franco-anglais. Un état-major d'armée s'installe donc à Dijon, avec le général Foch à sa tête. Le 19 mars, cette autorité signait une instruction relative à la défense du secteur de Pontarlier, où un renforcement fut mis en place. L'affaire devait être considérée comme très sérieuse puisque, le 15 août, des officiers suisses vinrent à Paris, où ils s'entretenirent avec le général Weygand du problème de la couverture à réaliser en commun.

A partir de septembre 1917, nouvelle complication due au fait nouveau d'une grave menace austro-allemande pesant sur le front italien. A ce moment, par le biais d'une invasion de la Confédération helvétique, l'Allemagne aurait semblé viser plus l'Italie que la France.

Un plan «H» fut alors établi, hypothéquant une trentaine de divisions sur l'ensemble de notre front nord-est. Mais les événements survenus en Russie, fin octobre, obligèrent le haut commandement à économiser ses moyens. Finalement restèrent prévues pour cette éventuelle manœuvre sur la frontière franco-suisse cinq divisions d'infanterie et une de cavalerie.

Voilà résumé ce que certains historiens ont appelé, de façon exagérée

d'ailleurs, «l'alerte de Pontarlier».

Certes, cette péripétie ne déboucha – heureusement – sur rien. Cependant elle redonna un certain intérêt à cette frontière quelque peu oubliée depuis la fin du XIX^e siècle et, surtout, permit une première coopération militaire franco-suisse.

VII. En juin 1940, on rejoue février 1871 !

Pendant la «drôle de guerre», les autorités militaires françaises se préoccupèrent (peut-être plus qu'il ne conviendrait) d'une possible initiative allemande à travers la Suisse.

Cette hypothèse, baptisée «H», se traduisit par :

- a) La construction de 28 casemates dans le «sous-secteur de Pontarlier» et de 24 autres dans le «sous-secteur de Morteau».
- b) Un plan de contre-offensive éventuelle. Cette manœuvre, codifiée sous le vocable «mesure H», s'avérait ambitieuse (3 corps d'armée partant respectivement du Haut-Doubs, de la Haute-Alsace et du Jura rhodanien).

A propos de cette «mesure H», signalons que son montage se fit en accord avec les autorités confédérales. Tout en restant aussi discrète qu'en 1917, la liaison entre militaires des deux nations se révéla donc plus ample et plus précise. Cette dernière remarque entraîne une interrogation relative à la menace germanique en cette zone :

réalité ou fantôme? Un élément de réponse très valable se trouve dans les jugements portés par l'éminent spécialiste Eddy Bauer, qui n'hésite pas à avancer: «L'opération d'intoxication politique se combinait avec une opération d'intoxication stratégique; et force est de constater que cette combinaison remporta, en France et en Suisse, le succès qu'en attendaient les Hitler et les Ribbentrop.»

Ainsi peut s'expliquer cet entêtement du grand quartier général français, que soulignent les trois dates suivantes:

– 15 mai 1940 – les Allemands déferlent sur la Belgique. Malgré cette évidence, la «mesure H» est sur le point d'être déclenchée.

– 9 juin – l'ennemi enfonce le front sur la Somme et l'Aisne. Or, ce même jour, le général Weygand reçoit un officier de liaison helvétique; et le commandant du 45^e corps (poste de commandement à Seppois) signe l'ordre d'opération «H 8», ultime mouture de la «mesure H».

– 13 juin – le «Panzergruppe» Guderian approche du plateau de Langres. Nonobstant cette inquiétante manœuvre à revers, le «secteur fortifié du Jura central» se voit confirmer sa mission antérieure: «interdire les principaux passages du Jura (face à l'est)».

Ce sera le 14 juin, seulement, que le 45^e corps improvisera en Haute-Saône une défense orientée vers le nord-ouest. Trop tard. Le 17 juin, à 9 heures, une avant-garde allemande

atteint la frontière suisse... par l'ouest... comme en 1871.

Comme en 1871 se joua la même tragédie, à peu près sur le même terrain, dans des conditions assez semblables (sauf celles d'ordre atmosphérique). Furent internés 42 316 hommes, dont 12 000 combattants polonais. Furent remis aux autorités helvétiques: 5816 chevaux ou mulets, 17 000 fusils, 800 mitrailleuses, 100 canons, 2000 véhicules automobiles, 1800 bicyclettes.

Comme en 1871, militaires et civils suisses aidèrent de leur mieux les soldats internés ainsi que les 7500 femmes, enfants ou vieillards qui avaient suivi ce pitoyable reflux.

VIII. Pendant que l'occupant allemand montait la garde sur la frontière, de 1940 à 1944

La Suisse respecta scrupuleusement les règles internationales imposées par sa situation d'état neutre. Ne pas agir ainsi aurait été une mortelle imprudence pour cette petite nation entièrement encerclée par l'Allemagne et son allié italien.

Cependant, bien des sympathies allaient vers la France et ses alliés. Une attitude qui, restant assez rarement platonique, se traduisit:

– Très souvent par des actions charitables dont bénéficièrent largement les populations occupées jouxtant la frontière. Que d'enfants français furent accueillis par des foyers

suisses, notamment ceux évacués depuis le pays de Montbéliard durant le rude automne 1944!

– Parfois, par une aide efficace (mais forcément discrète) aux mouvements de résistance. Combien de personnes traquées durent leur salut à des patrouilles de militaires suisses! Et assez nombreux furent les réseaux de renseignements pouvant disposer d'excellentes bases arrière installées en territoire helvétique. Enfin, aux derniers jours de l'Occupation, n'oublions pas que l'important maquis du Lomont avait pu obtenir l'aide sanitaire des autorités suisses de Porrentruy!

IX. Comment la frontière fut libérée – septembre à novembre 1944

Chassant l'ennemi de la partie de la Franche-Comté contiguë à la Suisse, l'aile droite de la 1^{re} armée française, remontant depuis la Provence, progressait parallèlement et au plus près de la frontière. Cette opération libératrice s'articula en trois phases:

– D'abord, du 3 au 6 septembre 1944, une avance rapide, sous les vivats de la population et en coopération avec les F.F.I. locaux. Marche triomphale marquée par les combats de Mouthe, de Pontarlier et par la jonction avec ces maquisards du Lomont aux prises avec l'Allemand depuis plus de deux semaines.

– Ensuite, pendant deux mois, la

stabilisation sur un front continu dit de la «boucle du Doubs». Période de monotone piétinement et de nécessaire réorganisation.

– Enfin, du 14 au 19 novembre, la reprise de l'offensive. Avec les durs engagements du Bois-des-Trembles et de Roche-les-Blamont, suivis de la rupture du dispositif adverse devant Hérimoncourt, brèche par laquelle nos blindés s'engouffrèrent jusqu'au Rhin.

Les militaires de la Confédération helvétique surveillèrent avec attention cette bataille se déroulant sous leurs yeux, et pour veiller au respect de leur neutralité par les deux belligérants (tâche qui ne fut pas toujours aisée), et pour rétablir au plus tôt des relations normales avec ce voisin qui redevenait maître chez lui. Une fructueuse liaison s'établit d'ailleurs, entre les états-majors des généraux de Lattre de Tassigny et Guisan; mais en catimini, pour des raisons bien évidentes!

Par contre, l'aide humanitaire prodiguée par les Suisses continua à se manifester au grand jour, et ce longtemps après la cessation des combats. Parmi ses bénéficiaires doivent être mentionnés les malheureux habitants de ces villages du Lomont situés sur la ligne de feu.

Une telle amitié, les Bisontins ont voulu la perpétuer en donnant à une de leurs places le nom de René Payot, ce journaliste de la radio suisse qu'aux pires heures de la guerre ils écoutaient avec tant de ferveur.

R.D.